

Le 02 juillet **DEUX MILLE VINGT**, à vingt heures, Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château – St Gildas des Bois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au gymnase Quéral – Bd Pelé de Quéral à PONT-CHATEAU, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MOGAN, Président.

Convocation : 25 juin 2020

Nombre de membres :

En exercice :	42
Convoqués :	42
Présents :	39
Procurations :	3
Absents :	0

Ont répondu à l'appel :

- Crossac :** MM. Olivier DEMARTY, Olivier FONTENEAU
Mmes Marie-Anne PIED, Laurette LEMESTRE
- Drefféac :** M. Philippe JOUNY
Mme Valérie LAMACQ
- Guenrouët :** MM. Frédéric MILLET, Sylvain ROBERT
Mme Véronique PONDAVEN
- Missillac :** MM. Jean-Louis MOGAN, Jean-François VIGNARD, Didier BROUSSARD
Mmes Audrey CHATAL, Caroline GERGAUD, Claudine GUILLET
- Pont-Château :** MM. Stéphane POILVE, Joël DEMY, Philippe ROUAUD, Erwan TANNEAU
Mmes Danielle CORNET, Sylvie MORAND, Sylvie FUSELLIER, Eliane RENAUT, Muriel MAHE,
Françoise CRAND
- St Gildas des Bois :** MM. Jean-François LEGRAND, François ROUSSEAU, Jean-Philippe BONOUVRIER
Mmes Dominique FRASLIN, Nathalie BAUDOUIN
- Ste Anne sur Brivet :** MM. Jacques BOURDIN, Jean-Pierre MEIGNEN
Mmes Karine HERVY, Nadine COUERON
- Ste Reine de Bretagne :** MM. Michel PERRAIS, Jean-Pierre QUERAUD
Mme Céline GANACHEAU
- Sévérac :** M. Didier PECOT
Mme Emilie TRANCHANT

Procuration (s) :

- | | | |
|-----------------------|---------------------|--------------------|
| - M. Daniel CHATEAU | donne procuration à | Mme Valérie LAMACQ |
| - M. Teddy LE SOLLIEC | donne procuration à | M. Frédéric MILLET |
| - M. Stéphane MEREL | donne procuration à | M. Stéphane POILVE |

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020
- 2) Indemnités de fonction de la Présidence et des Vice-Présidents
- 3) Constitution des commissions communautaires
- 4) Constitution de la commission d'appel d'offres
- 5) Constitution de la commission délégation et concession
- 6) Désignation des délégués communautaires pour représentation au sein des organismes et associations :
 - a) ADDRN
 - b) Agence foncière
 - c) Atlantic'eau (conseil syndical et commissions territoriales)
 - d) Parc Naturel Régional de Brière
 - e) Sydela (comité syndical et commission consultative loi transition énergétique pour la croissance verte)
 - f) SMCNA
 - g) SYLOA
 - h) Syndicat Bassin Versant du Brivet
 - i) Syndicat Mixte d'assainissement du Haut Brivet
 - j) EPTB Vilaine
 - k) SPL Loire-Atlantique Développement
 - l) SPL Destination Bretagne Plein Sud
 - m) Collège Frida Kahlo -Pont-Château(CA)
 - n) Collège Quéral - Pont-Château(CA)
 - o) Collège La Fontaine - Missillac(CA)
 - p) Association CLIC
 - q) Association Accès-Réagis
 - r) Association Escale Musicale
 - s) Comité LEADER
 - t) Comité Technique
 - u) Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHSCT)
- 7) Mise en place de la Commission Locale d'Evaluations des charges Transférées (CLECT)



M Olivier FONTENEAU est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'appel. Il est dénombré 39 conseillers communautaires présents, 3 procurations. Il est constaté que la condition de quorum est remplie. Le Conseil communautaire peut donc délibérer.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020

Le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020.

Présentation des délégations aux Vice-Présidents

1^{ère} Vice-Présidente :

Mme CORNET Danielle, en charge de l'Habitat (politique du logement social et action en faveur du logement des personnes dépendantes ou défavorisées ; schéma de cohérence territoriale ; opérations de type P.L.H, O.P.A.H, O. R.A.H ; Politique locale du commerce ; Opération de Revitalisation Territoriale)

2^{ème} Vice-Président :

M. LEGRAND Jean-François, en charge du Développement Economique-Tourisme-Agriculture (actions de développement économique, suivi des zones d'activités, immobilier d'entreprises, soutien aux activités artisanales ; promotion touristique ; opérations en lien avec le monde agricole)

3^{ème} Vice-Président :

M. MILLET Frédéric, en charge de l'Emploi (actions en faveur de l'aide à l'emploi et des services aux demandeurs d'emploi, mise en place des Maisons de Services Publics)

4^{ème} Vice-Président :

M. DEMARTY Olivier, en charge de la GEMAPI-biodiversité (gestion des milieux aquatiques et prévention des risques inondations ; protection et mise en valeur de l'environnement, lutte contre les pollutions, restauration du bocage)

5^{ème} Vice-Président :

M. BOURDIN Jacques, en charge de l'Aménagement du Territoire (aménagement de l'espace, schéma de secteur, politiques contractuelles)

6^{ème} Vice-Président :

M. PERRAIS Michel, en charge du Patrimoine-bâtiments-voirie (suivi du patrimoine bâti ; suivi des travaux bâtiments et voirie)

7^{ème} Vice-Président :

M. JOUNY Philippe, en charge de l'Assainissement (Assainissement collectif et non collectif)

8^{ème} Vice-Président :

M. PECOT Didier, en charge des Déchets ménagers (collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés, valorisation des déchets, sensibilisation auprès des usagers)

9^{ème} Vice-Président :

M. POILVE Stéphane, en charge des mobilités-développement durable-mutualisation (Etude et organisation des transports publics de personnes, mobilités douces ; Plan Climat Air Energie Territorial ; mutualisation et services communs)

10^{ème} Vice-Président :

M. VIGNARD Jean-François, en charge des finances-communication-sécurité (optimisation des finances locales ; communication interne et externe ; sécurité publique, relation avec les gendarmeries ; aire des gens du voyage)

11^{ème} Vice-Présidente :

Mme FUSELLIER Sylvie, en charge de la petite enfance-jeunesse-piscines-bien être (multi-accueils et relais assistantes maternelles ; actions jeunesse ; équipements sportifs dont gymnases des collèges, piscines, anneau sportif, mini-golf et animations sportives ; actions en faveur du bien-être)

12^{ème} Vice-Présidente :

Mme FRASLIN Dominique, en charge de la culture-bibliothèques-musique (développement culturel du territoire en lien avec le Projet culturel de territoire ; réseau des bibliothèques-médiathèque ; développement des actions en faveur de la musique à travers l'Ecole de Musique Intercommunale et ses partenaires)

Délibération n°2020-047 : Indemnité de fonction des élus

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Président, des Vice-Présidents, sur la base de l'indice brut terminal.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Président, des Vice-Présidents comme suit :
 - Président : 67,50%
 - Vice-Présidents : 24,73%

**Délibération n°2020-048 : Constitutions des commissions communautaires**

Monsieur le Président propose de créer la constitution des commissions communautaires.

Après avoir entendu toutes précisions, en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide de créer les commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Commission Habitat, Politique du logement, Commerces, Aménagement du Centre Bourg (Vice-Présidente : Danielle CORNET)
- Commission Développement Economique, Artisanat, Tourisme, Agriculture (Vice-Président : Jean-François LEGRAND)
- Commission Emploi, Services aux Publics (Vice-Président : Frédéric MILLET)
- Commission GEMAPI Biodiversité (Vice-Président : Olivier DEMARTY)
- Commission Assainissement (Vice-Président : Philippe JOUNY)
- Commission Déchets et Valorisation (Vice-Président : Didier PECOT)
- Commission Mobilités, Développement Durable, Mutualisation (Vice-Président : Stéphane POILVE)
- Commission Finances, Communication (Vice-Président : Jean-François VIGNARD)
- Commission Petite Enfance, Jeunesse, Piscines, Bien-être (Vice-Présidente : Sylvie FUSELLIER)
- Commission Culture, Bibliothèques, Musique (Vice-Présidente : Dominique FRASLIN)

Délibération n°2020-0049 : Constitution de la Commission d'appel d'offres

Après le renouvellement général des conseillers municipaux et l'installation du Conseil communautaire, il convient de constituer la Commission d'appel d'offres. La présidence de la Commission est de droit le représentant légal de la collectivité, soit par Monsieur Jean-Louis MOGAN.

En application du code de la commande publique, après en avoir délibéré, à bulletin secret, à la majorité absolue (pour : 41, blanc 1) le Conseil communautaire désigne cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour former cette commission :

Titulaires : MM. Michel PERRAIS, Stéphane POILVE, Jean-François LEGRAND, Philippe JOUNY, Jacques BOURDIN.

Suppléants : MM. Didier PECOT, Jean-François VIGNARD, Olivier DEMARTY, Frédéric MILLET et Mme Dominique FRASLIN.

Délibération n°2020-050 : Constitution de la Commission Délégation et Concession

Monsieur le Président propose la constitution de la Commission Délégation et Concession. La présidence est assurée de droit par le représentant légal de la collectivité.

En application du code de la commande publique, après en avoir délibéré, à bulletin secret, à la majorité absolue (pour : 41, blanc 1), le Conseil communautaire décide de créer la commission pour les délégations de service public et concession à titre permanent pour la durée du mandat et désigne cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour former cette commission.

Titulaires : MM. Michel PERRAIS, Stéphane POILVE, Jean-François LEGRAND, Philippe JOUNY, Jacques BOURDIN.

Suppléants : MM. Didier PECOT, Jean-François VIGNARD, Olivier DEMARTY, Frédéric MILLET et Mme Dominique FRASLIN.

Délibération n°2020-051 : Désignation de délégués à l'Agence pour le Développement durable de la Région Nazairienne

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein de l'Agence pour le développement durable de la Région Nazairienne (ADDRN).

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Jean-Louis MOGAN (titulaire) et Danielle CORNET (suppléante) pour représenter la Communauté de communes au sein de l'ADDRN.

Délibération n°2020-052 : Désignation de délégués pour représentation au Conseil d'administration de l'Agence foncière de Loire-Atlantique

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein de l'Agence foncière de Loire-Atlantique.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Philippe JOUNY (titulaire) et Jean-François LEGRAND (suppléant) pour représenter la Communauté de communes au Conseil d'administration de l'Agence foncière.

**Délibération n°2020-053 : Désignation de délégués à Atlantic'eau (comité syndical et commissions territoriales)**

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au syndicat Atlantic'eau.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne quatre délégués titulaires et 4 délégués suppléants au Comité syndical d'Atlantic'eau, 10 délégués titulaires et 8 délégués suppléants au sein de la Commission territoriale de Pont-Château/St Gildas-des-Bois et 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au sein de la Commission territoriale de Campbon-Sillon.

Comité syndical : MM. Frédéric MILLET, Didier BROUSSARD, David MOISAN, Benoit LELIEVRE (titulaires)

Alain GUIHENEUF, Fabrice DAUSQUE, Philippe JOUNY, Lionel FAVREAU (suppléants)

Commission territoriale de Pont-Château/St Gildas-des-Bois : Jean-Michel BELLIOU, Didier BROUSSARD, Stéphane DUHAYON, David MOISAN, Christophe DENAIRE, Frédéric MILLET, Didier LE CHEVILLIER, Sébastien COIRRE, Erwan TANNEAU, Benoit LELIEVRE (titulaires)

Albert PONTOIZEAU, Jean-François SARMIR, Fabrice DAUSQUE, Christian GUIHARD, Vincent RONNE, Régine PEROUZE, Joël DEMY, Lionel FAVREAU (suppléants)

Commission territoriale de Campbon-Sillon : Jacques BOURDIN (titulaire) et Jean-Pierre MEIGNEN (suppléant).

Délibération n°2020-054 : Désignation de délégués communautaires au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Brière.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Olivier DEMARTY (titulaire) et Hugues LEGENTILHOMME (suppléant) pour représenter la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Brière.

Délibération n°2020-055 : Désignation de délégués communautaires pour représentation au Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein du Comité syndical et de la Commission consultative Loi Transition énergétique pour la croissance verte du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique. Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au sein du comité syndical du SYDELA, et un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein de la Commission consultative Loi Transition énergétique pour la croissance verte.

Comité syndical : Stéphane POILVE et Philippe JOUNY (titulaires) - Michel PERRAIS et Frédéric MILLET (suppléants).

Commission consultative : Stéphane POILVE (titulaire) – Philippe JOUNY (suppléant).

Délibération n°2020-056 : Désignation des représentants au Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA)

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique. Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne 5 représentants titulaires et 1 représentant suppléant pour représenter la Communauté de communes au sein du SMCNA.

Titulaires : Didier PECOT, Sylvie FUSELLIER, Didier BROUSSARD, Danielle CORNET, Daniel CHATEAU

Suppléante : Nathalie BAUDOUIN.

Délibération n°2020-057 : Désignation des représentants au Syndicat Loire Aval (SYLOA)

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein du Syndicat Loire Aval.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Olivier DEMARTY (titulaire) et Philippe JOUNY (suppléant) pour représenter la Communauté de communes au sein du SYLOA.

Délibération n°2020-058 : Désignation des représentants au Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB)

Monsieur le Président propose de désigner les représentants de l'EPCI au sein du Syndicat du Bassin Versant du Brivet. Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne neuf représentants titulaires et neuf représentants suppléants pour représenter la Communauté de communes au comité syndical du SBVB.

Titulaires : Alain GUIHENEUF, Jacques BOURDIN, Vincent RONNE, David MOISAN, Daniel CHATEAU, Olivier DEMARTY, Didier LE CHEVILLIER, Stéphane MEREL, Lydia FAUCHER.

Suppléants : Marie-Claire VAILLANT, Hugues LEGENTILHOMME, Judicaël FRUNEAU, Fabrice DAUSQUE, Antoine RENOULT, Laurette LEMESTRE, Franck LADURELLE, Eliane RENAULT, Sophie LE MAGUERESSE.

**Délibération n°2020-059 : Désignation de délégués communautaires au Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut Brivet (SMAHB)**

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI au sein du Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut Brivet.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne trois délégués titulaires pour représenter la Communauté de communes au sein du comité syndical du SMAHB.

Titulaires : Jacques BOURDIN, Philippe JOUNY, Christophe GATTEPAILLE.

Délibération n°2020-060 : Désignation de délégués communautaires à l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine (EPTB)

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI au sein de l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Philippe JOUNY (titulaire) et Olivier DEMARTY (suppléant) pour représenter la Communauté de communes au sein du comité syndical de l'EPTB.

Délibération n°2020-061 : Désignation de délégués communautaires auprès de la Société Publique Locale (SPL) Loire-Atlantique Développement

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI au sein de la SPL Loire-Atlantique Développement.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Danielle CORNET pour représenter la Communauté de communes au sein de la SPL Loire-Atlantique Développement.

Délibération n°2020-062 : Désignation de délégués communautaires auprès de la Société Publique Locale (SPL) Destination Bretagne Plein Sud (DBPS)

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI au sein de la SPL Destination Bretagne Plein Sud.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Jean-François LEGRAND (titulaire) et Hugues LEGENTILHOMME (suppléant) pour représenter la Communauté de communes aux assemblées générales et spéciales au sein de la SPL Destination Bretagne Plein Sud.

Délibération n°2020-063 : Désignation de délégués communautaires pour siéger au Conseil d'administration du Collège Frida Kahlo à Pont-Château

Monsieur le Président propose de désigner le délégué communautaire de l'EPCI pour siéger au Conseil d'administration du Collège Frida Kahlo de Pont-Château.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Danielle CORNET pour siéger au Conseil d'administration du Collège Frida Kahlo de Pont-Château.

Délibération n°2020-064 : Désignation de délégués communautaires pour siéger au Conseil d'administration du Collège Quéral à Pont-Château

Monsieur le Président propose de désigner le délégué communautaire de l'EPCI pour siéger au Conseil d'administration du Collège Quéral de Pont-Château.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne M. Jacques BOURDIN pour siéger au Conseil d'administration du Collège Quéral de Pont-Château.

Délibération n°2020-065 : Désignation de délégués communautaires pour siéger au Conseil d'administration du Collège La Fontaine à Missillac

Monsieur le Président propose de désigner le délégué communautaire de l'EPCI pour siéger au Conseil d'administration du Collège La Fontaine à Missillac.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Audrey CHATAL pour siéger au Conseil d'administration du Collège La Fontaine à Missillac.

Délibération n°2020-066 : Désignation de délégués communautaires pour représentation au CLIC

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI pour représentation au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne M. Jacques BOURDIN, Mme Sylvie FUSELLIER, M. Jean-Louis MOGAN et M. Sylvain ROBERT pour représentation au CLIC.

**Délibération n°2020-067 : Désignation de délégués communautaires à l'Association « Accès-Réagis »**

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI pour représentation à l'Association « Accès-Réagis » de Prinquiau.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Sylvie MORAND pour représentation à l'Association « Accès-Réagis ».

Délibération n°2020-068 : Désignation de délégués communautaires pour représentation à l'Association « Escale Musicale »

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI pour représentation à l'Association « Escale Musicale » de Saint-Gildas-des-Bois.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne Mme Dominique FRASLIN, M. Joël DEMY et Mme Véronique PONDAVEN pour représentation à l'Association « Escale Musicale ».

Délibération n°2020-069 : Désignation de délégués communautaires pour siéger au Comité de programmation LEADER

Monsieur le Président propose de désigner les délégués communautaires de l'EPCI pour siéger au Comité de programmation LEADER.

Après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité, le Conseil communautaire, à l'unanimité, désigne cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants pour siéger au Comité de programmation LEADER.

Titulaires : Jean-Louis MOGAN, Jean-François VIGNARD, Stéphane POILVE, Didier PECOT.

Suppléants : Olivier DEMARTY, Jacques BOURDIN, Jean-François LEGRAND, Michel PERRAIS, Sylvie FUSELLIER

Délibération n°2020-070 : Désignation des délégués communautaires au Comité technique

Monsieur MOGAN, président rappelle que, par délibération en date du 02 juillet 2008, le Conseil communautaire a décidé la création d'un comité technique et a fixé le nombre de représentants appelés à y siéger, à savoir :

- 8 membres titulaires et 8 membres suppléants, répartis comme suit :
 - la moitié représentant le personnel (4 titulaires – 4 suppléants)
 - et l'autre moitié représentant la collectivité (4 titulaires – 4 suppléants)

Après avoir entendu toutes précisions, en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire désigne quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants pour représenter la Communauté de communes au sein du comité technique.

Titulaires : Jean-Louis MOGAN, Philippe JOUNY, Michel PERRAIS, Didier PECOT.

Suppléants : Jacques BOURDIN, Frédéric MILLET, Olivier DEMARTY, Jean-François LEGRAND.

Délibération n°2020-071 : Désignation des délégués communautaires au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Monsieur MOGAN, président rappelle que, par délibération en date du 18 octobre 2018, le Conseil communautaire a décidé la création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Après avoir entendu toutes précisions, en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire désigne trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour représenter la Communauté de communes au sein du CHSCT.

Titulaires : Jean-Louis MOGAN, Philippe JOUNY, Michel PERRAIS.

Suppléants : Jacques BOURDIN, Frédéric MILLET, Olivier DEMARTY.

Délibération n°2020-072 : Mise en place de la Commission Locale d'Evaluations des Charges Transférées (CLECT)

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes membres ont l'obligation de créer une Commission Locale d'Evaluations des Charges Transférées. Cette commission a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges.

Monsieur le Président propose que la CLECT soit composée de 18 membres soit 2 représentants par commune, désignés par les conseils municipaux.

Après avoir entendu toutes précisions, en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide que la composition de la CLECT sera fixée à 18 membres, soit 2 représentants par commune, désignés par les conseils municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20h40

Le Président, Jean-Louis MOGAN

